

Les catholiques, une communauté comme les autres ?



Article rédigé par *Constance Prazel*, le 16 février 2018

A la suite du banquet du Conseil représentatif des institutions juives de France, de la rupture du jeûne de l'Aïd des musulmans ou encore de la cérémonie des vœux de la Fédération protestante de France, la CEF fait connaître sa volonté d'organiser un banquet public au Collège des Bernardins, afin de faire dialoguer l'Eglise de France avec l'Etat et la société.

Le premier dîner sous ce format se tiendra le lundi 9 avril, et comptera parmi ses 300 à 400 invités le président de la République, Emmanuel Macron.

A ce stade, il est difficile d'avoir une idée claire sur le contenu de cette initiative. Il est indéniable qu'elle manifeste la conscience qu'ont les catholiques de France de ne plus être qu'une communauté parmi d'autres. Il est bien loin le temps de l'Eglise concordataire, pour laquelle la religion catholique était reconnue comme étant celle de "la majorité des Français".

Pour autant, même si, depuis 1905, l'Eglise de France n'est plus reconnue comme une personne morale, la volonté de faire entendre sa voix publique est une bonne chose.

Reste à savoir pour quel discours. Si le grand rabbin, lors du dîner sur la bioéthique organisé à l'Elysée il y a quelques jours, n'a pas hésité à parler franc, [en qualifiant l'euthanasie d'assassinat](#), il faut espérer que le dîner du 9 avril, sous couvert de parler de "fragilité" et de "vulnérabilité" saura aborder les vrais problèmes sans fard. Et se souvenir que la personne fragile ne se limite pas au migrant, ni les associations catholiques de terrain au MRJC.

Pour en savoir plus :

<http://www.vaticannews.va/fr/eglise/news/2018-02/eveques-france-cef-soiree-cocktail-macron-crif-bernardins>

Constance Prazel